

Ville de
Breil sur RoyaDEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le vendredi 9 février 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2024

DELIBERATION

N° 05/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demandes de subventions
pour la création
d'un pumptrack

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Karine BOERI à Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire rappelle que de nombreuses infrastructures sportives ont été détériorées voire détruites lors des intempéries des 2 et 3 octobre 2020. Dans l'intérêt de créer à nouveau des équipements sportifs sur la Commune, et dans le cadre d'un aménagement général de l'espace sportif et ludique, **Monsieur le Maire** propose la création d'un pumptrack, parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, à la place de l'ancien stade de football.

Le montant de l'opération est de 175 000 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide de l'État, dans le cadre de la MIRV, à hauteur de 50% du montant total HT, et l'aide du Département, dans le cadre de l'aide en faveur des équipements sportifs, à hauteur de 30 % du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE les demandes de subventions à l'État et au Département pour la création d'un écovillage tourisme.

APPROUVE le plan de financement.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

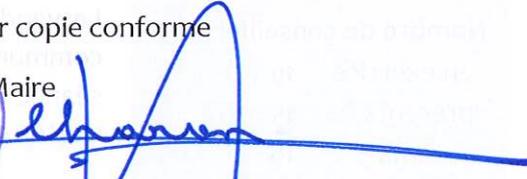
Le Secrétaire de Séance


Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire




Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le


Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : CREATION D'UN PUMPTRACK

DEPENSE :

Montant 175 000 € HT

RECETTES :

ETAT (MIRV) 50% 87 500 €
DÉPARTEMENT 30% 52 500 €
(Dans le cadre de l'aide en faveur des équipements sportifs)
COMMUNE 20% 35 000 €

TOTAL TTC : 210 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 09/02/2024



Maire,
Sébastien OLHARAN